



DELF A1, A2, B1

DIPLOME D'ETUDE EN LANGUE FRANCAISE

**Quatre sessions annuelles pour valider votre niveau de
compétences en Français**

LES DIPLOMES

Le DELF est un diplôme officiel délivré par le Ministère de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

Le DELF se compose de 4 diplômes correspondant aux 4 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Ces 4 diplômes sont totalement indépendants. Vous pouvez également vous présenter à plusieurs diplômes lors d'une même session

En fonction de son niveau, le candidat peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.

A1	Elémentaire Découverte	DELF A1	Niveau élémentaire d'utilisation de langue avec une valorisation des premiers acquis. A ce stade, l'apprenant est capable d'interactions simples : il peut parler de lui et de son environnement immédiat.
A2	Elémentaire Survie	DELF A2	Il valide encore la compétence langagière d'un utilisateur élémentaire, considéré comme un acteur social. A ce stade l'apprenant peut communiquer lors de tâches simples et habituelles de la vie quotidienne et professionnelle. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.
B1	Indépendant Seuil	DELF B1	A ce niveau, l'utilisateur devient indépendant. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction sociale : il peut comprendre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne et dans le cadre de voyages.
B2 * *Non proposé	Indépendant Avancé	DELF B2	L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, de développer son point de vue et de négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et technique et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

A chaque niveau, **4 compétences** sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite. Chaque examen se compose **d'une épreuve collective** (qui évalue la compréhension orale, la compréhension des écrits et la production écrite) et d'une **épreuve individuelle** (qui évalue la production orale).

Comme tout diplôme d'état, ces diplômes sont valables à vie.

Vous pouvez évaluer votre niveau sur notre site Internet.

CANDIDATS

Vous êtes étranger et vous souhaitez valoriser vos compétences en français à des fins personnelles ou professionnelles ? Vous pouvez présenter le DELF.

Vous êtes français originaire d'un pays non francophone et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français Vous pouvez présenter le DELF.?

Informations utiles :

- Le DELF A1 vous permet de justifier du niveau A1 requis pour **la carte de séjour pluriannuelle**.
- Le DELF A2 vous permet de justifier du niveau A2 requis pour **la carte de résident de 10 ans**
- Le DELF B1 vous permet de justifier du niveau B1 requis pour **la demande de naturalisation**

TARIFS

TARIFS DELF A1 ou A2 : 60 €

DELF B1 : 80 €

CALENDRIER DES EPREUVES

EPFF organise quatre sessions par an. Les dates sont définies par le calendrier national des sessions DELF-DALF du CIEP :

	A1	A2	B1
Session 1- Mai 2017	17 mai	17 mai	18 mai
Session 2-Août 2017	23 août	23 août	24 août
Session 3- Octobre 2017	18 octobre	18 octobre	19 octobre
Session 4- Décembre 2017	13 décembre	13 décembre	14 décembre

MODALITES D'INSCRIPTION AUX DIPLOMES

Attention : la date limite d'inscription se situe **trois semaines avant les épreuves**.

Vous pouvez vous inscrire selon trois modalités :

- Prendre un rendez-vous d'inscription en appelant au 04.91.37.33.24
- Vous rendre à une permanence d'inscription à EPFF : Lundi, mercredi, vendredi, 14h-16h
- Envoyer votre dossier par voie postale à EPFF, Inscription DELF, 21 rue Roux de Brignoles, 13006 MARSEILLE

Pièces à fournir pour toute demande d'inscription :

- Une pièce d'identité avec photo justifiant votre nationalité étrangère (passeport, titre de séjour)
- La fiche d'inscription disponible sur le site internet d'EPFF(www.epff.eu) ou à l'accueil
- Votre paiement par espèces ou chèque de 60 ou 80 € à l'ordre d'EPFF
- Si vous désirez recevoir votre attestation de réussite et votre diplôme par courrier postal, joindre une enveloppe timbrée et une enveloppe timbrée (50gr) grand format pour contenir un document format A4, libellées lisiblement à votre nom et adresse (si nécessaire, précisez chez M. ou Mme...)

Nota Bene :

- Le secrétariat du Centre d'Examen décline toute responsabilité en cas de courrier perdu.
- Une personne autre que le candidat peut se charger de son inscription à condition de fournir toutes les informations demandées sur la fiche.

Contact : delf@epff.eu

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Convocation aux épreuves

Une convocation vous sera envoyée par courrier suite à votre inscription, précisant la date et l'heure des épreuves individuelles et collectives.

Les épreuves

Durée totale des épreuves collectives : de 1h20 à 1h45 selon les niveaux

Le seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50 /100

La note minimale requise par épreuve : 5 / 25

Contrôle pendant les examens

Le jour de l'examen, le candidat doit présenter une pièce officielle d'identité. L'absence à une épreuve, même justifiée, ne donne pas lieu à une session de remplacement.

Les Résultats

La liste des candidats admis sera affichée à l'accueil d'EPFF. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone. Le candidat admis à un examen reçoit une attestation de réussite avec le relevé de notes, délivrée par le Rectorat de l'Académie.

Trois mois après la délibération du jury d'examen, le candidat reçoit le diplôme officiel délivré par le Ministère de l'Education Nationale. Attention : conformément à la réglementation française, aucun duplicata d'attestation de réussite ou de diplôme ne peut être délivré.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de passation de l'examen :

HORAIRES D'OUVERTURE D'E.P.F.F. :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Soir : du Lundi au Vendredi de 17h30 à 19h30
Samedi de 9h00 à 13h00



epff
21 rue Roux de Brignoles
13006 Marseille

04 91 37 33 24

Métro Ligne 1
Estrangin - Préfecture

RTM BUS
54 - 60 - 61 - 80 - 81

Accès : Métro ligne 1 : Estrangin Préfecture

Tramway ligne 3 : Place de Rome

Bus 54-60-61-80-81

Contact : delf@epff.eu

Information utiles

Dans l'Académie d'Aix Marseille, vous pouvez également passer les diplômes :

- Ecole de la Deuxième Chance, 360 chemin de la Madrague Ville, 13015 Marseille
- Aix-Marseille Université / SUFFLE 29 avenue Robert Schuman 13621 Aix-en-Provence
- Université d'Avignon et Pays de Vaucluse / CUEFA 74, rue Louis Pasteur 84029 Avignon